

*Taxe d'accise—Loi*

de boire du vin de Cawtaba qui nous fait dresser les cheveux sur la tête ou grimper aux murs. Je pense que tous les députés sont d'accord avec la réduction de cette taxe, qui permettra de nouveau aux Canadiens de boire du bon vin avec leur repas. Les poètes ont dit la même chose bien mieux que moi, mais je signale que le vin est une partie essentielle d'un bon repas.

● (2040)

Bien des gens de ma région ont absolument besoin d'essence pour leur automobile. On pourrait réduire la consommation d'essence pour l'usage personnel, grâce à une chose dont on a discuté pendant le débat, soit les services de transport en commun. Il faudrait peut-être que l'essence se vende \$2 le gallon. Peut-être devrions-nous ne pas consommer d'essence du tout. Nous ferions peut-être mieux d'utiliser nos réserves décroissantes de pétrole à d'autres fins que les automobiles. Mais cela est d'un autre ordre d'idées que la hausse de 10c. qui, selon le ministre, servira à payer la péréquation. L'argument sonne bien; on dit que cela aidera à mettre l'Est et l'Ouest du Canada sur un pied d'égalité. Il n'y a cependant pas de péréquation à l'intérieur des diverses régions.

Prenez par exemple ma propre région. L'essence coûte 10c. de moins à 100 milles au sud de chez moi et encore 10c. de moins à 100 milles au nord.

**M. Lawrence:** La bière reste au même prix, toutefois!

**M. Peters:** J'entends un député demander pourquoi.

**M. Lawrence:** Non. J'ai dit que la bière restait au même prix.

**M. Peters:** C'est parce qu'il n'y a pas eu de guerre des prix au centre. Il y en a eu une aux deux extrémités, mais pas au centre, de telle sorte que les sociétés pétrolières peuvent profiter pleinement de la situation en maintenant le prix fort.

Je remarque que Pétro-Canada a obtenu des fonds. Voici une société qui pourrait jouer un rôle important dans l'uniformisation du prix de l'essence. Cette société pourrait acheter une participation dans les sept grandes sociétés pétrolières ou, mieux encore, elle pourrait en acheter une et établir le prix de détail de l'essence, grâce au jeu de la concurrence. Si le ministre voulait prendre ce parti, il lui faudrait fournir une somme d'argent convenable pour permettre à Pétro-Canada de faire des affaires. Mais il ne l'a pas fait. Sauf erreur, Pétro-Canada a été financée grâce à une somme de 100 millions de dollars et il me semblerait difficile d'acheter bien des centres de distribution de détail avec ce montant. Il faudrait investir un montant beaucoup plus considérable.

Certains députés, surtout parmi ceux qui appuient le gouvernement, ne sont pas réellement intéressés dans une telle opération financière. Mais en ce moment, le gouvernement est majoritaire. Lorsque nous avons un gouvernement libéral majoritaire, le cabinet a toujours raison. Par contre, lorsque le gouvernement est minoritaire, le cabinet doit étudier sérieusement toutes les propositions et en envisager les répercussions.

Quand le gouvernement est minoritaire, le caucus du parti libéral jouit de beaucoup d'influence, mais quand le gouvernement a une majorité absolue, bien peu de députés de l'arrière-ban sont en désaccord. J'ai été étonné l'autre jour d'entendre parler le député de Welland (M. Railton). Après avoir fait ce discours, il est presque certain qu'il ne deviendra jamais secrétaire parlementaire et qu'il n'ob-

[M. Peters.]

tiendra jamais d'avancement. Il doit songer à tout cela et se demander s'il sera même élu chez lui, suite aux instances qu'il a formulées. Je lui sais gré d'avoir pris la parole pour débattre une question qui l'intéresse et au sujet de laquelle il a joué un rôle important. Je crois que c'était son devoir d'agir ainsi. Puis il y a le député de Kenora-Rainy River. Nous en apprendrons probablement davantage à ce sujet.

**Une voix:** Demain.

**M. Peters:** Je ne crois pas que nous apprenions grand-chose demain; nous devons attendre quelque temps, je crois, avant d'en savoir plus long.

Je soutiens que les députés de l'arrière-ban du parti ministériel ne font pas preuve d'autant de détermination qu'ils le disent, qu'ils ne transmettent pas vraiment au gouvernement toutes les instances de leurs commettants sur l'importante question de l'imposition de la taxe d'accise sur l'essence. Ils font ce que leurs pareils ont toujours fait sous un gouvernement majoritaire. A vrai dire, je pense que le député de Kenora-Rainy River est l'exception à la règle, car il est du Nord de l'Ontario et représente des intérêts bien précis. Mais tous les autres, inertes, se contentent de voter dans le même sens que le cabinet. Ils réagissent tout à fait comme le général Bullmoose vis-à-vis de la General Motors—ce qui est assez bon pour la General Motors est assez bon pour le pays.

Je trouve que c'est un bon point en faveur du ministre si celui-ci arrive à accorder, comme il le désire, ces concessions notamment aux gens qui sont à leur compte, aux médecins, aux agriculteurs, aux propriétaires d'entreprises commerciales, aux pêcheurs, bien qu'il s'agisse là d'un grand nombre de personnes appartenant aux catégories de professions les plus diverses. Si nous, au niveau fédéral, pouvons accorder de telles exemptions, pourquoi ne les accordons-nous pas aussi au moins aux travailleurs qui utilisent leurs voitures pour se rendre à leur travail?

**M. Béchard:** Voulez-vous dire que les agriculteurs et les pêcheurs ne travaillent pas?

**M. Peters:** Non, mais plutôt que l'on a toujours fait des histoires lorsqu'il s'agissait de leur rembourser la taxe provinciale sur l'essence. Je ne pense pas que les agriculteurs aient jamais reçu une remise du gouvernement fédéral auparavant. Si le ministre compte implanter toute une bureaucratie pour ces remises, il devrait au moins être disposé à les accorder au travailleur moyen. Franchement, je ne crois pas que ce soit facile. Je me demande comment il va traiter toutes les demandes des particuliers—agriculteurs, pêcheurs, travailleurs autonomes. Cela a toujours été difficile en Ontario, et les provinces sont bien plus proches des gens que le gouvernement fédéral.

Tous les Ontariens se souviennent de l'essence pourpre qui avait été colorée parce qu'elle faisait l'objet d'une exemption; on n'était pas censé l'employer dans un véhicule non admissible. Nous créons une énorme bureaucratie pour cette remise de la taxe de dix cents. Ce n'est pas une bonne façon de procéder, mais aussi bien exempter par la même occasion ceux qui doivent acheter de l'essence pour se rendre à leur travail. Il ne serait pas difficile de faire la vérification, mais ce ne serait pas possible avec un nombre élevé d'autres catégories.